



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



UNION DES ENTREPRISES  
DE TRANSPORT ET DE LOGISTIQUE DE FRANCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 03 avril 2018

## Entreprises du transport routier de marchandises **La Profession exprime son exaspération face à la rengaine « il faut taxer les poids lourds »**

Interrogée ce matin sur la proposition de la CGT de taxer les poids lourds afin de contribuer au financement de la SNCF, Elisabeth Borne, ministre des Transports a confirmé l'intention du Gouvernement de faire payer les poids lourds pour participer au financement des infrastructures et que les modalités d'une telle contribution seraient débattues au Parlement dans les prochaines semaines.

Avant toute discussion et en tout premier lieu, la FNTR et l'union TLF rappellent avec constance leur refus strict de toute contribution supplémentaire quelle que soit la forme de la taxation. La compétitivité des entreprises du transport routier de marchandises, déjà extrêmement fragilisée par la forte concurrence internationale, ne doit pas être sacrifiée. La Profession ne peut pas être le bouc-émissaire de l'incapacité de l'État à trouver un financement pérenne pour les infrastructures. Sauf si le souhait du Gouvernement est de voir les poids lourds français remplacés par des poids lourds étrangers...

**« Nous exprimons à nouveau notre opposition la plus ferme à toute taxation supplémentaire du seul mode de transport routier qui aurait pour conséquence d'handicaper la compétitivité de nos entreprises et leur capacité à poursuivre les efforts considérables engagés pour mener à bien la transition énergétique »** déclarent Jean-Christophe Pic, président de la FNTR et Yves Fargues, président de l'Union TLF.

### **L'argent ne manque pas ! Il est tout simplement détourné de la route**

Pour la FNTR et l'Union TLF, les recettes actuellement engendrées par les usagers de la route (à savoir 39 milliards d'euros collectés chaque année) doivent être mieux fléchées vers la régénération des infrastructures et ce sans qu'il soit nécessaire de créer des recettes supplémentaires. En effet, face aux baisses des dotations nationales, les régions recherchent de nouvelles sources de financement et réclament la taxation régionale des poids lourds. Or, les régions et départements bénéficient de la moitié de la TICPE collectée par l'État, soit 14 milliards d'euros... qu'elles utilisent principalement pour couvrir les dépenses sociales.

Comblent la dette ferroviaire ? Taxer les poids lourds ! Accélérer le report modal ? Taxer les poids lourds ! Financer les infrastructures ? Taxer des poids lourds ! La taxation des poids lourds pour faire face aux contraintes rencontrées actuellement par le Gouvernement en termes de mobilité est une idée simpliste qui commence à lasser....

### **À PROPOS DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES TRANSPORTS ROUTIERS**

La Fédération Nationale des Transports Routiers est la 1ère organisation professionnelle des transports routiers, représentant des entreprises de toutes tailles (TPE, ETI, PME, Groupes). La FNTR accompagne au quotidien les entreprises du secteur, défend leurs intérêts et anticipe les évolutions de la Profession. Des missions rendues possibles par un maillage unique en région, un solide ancrage européen, une représentativité nationale et multisectorielle ainsi que des expertises économique, juridique, technique, sociale et environnementale.

**Membres actifs** La Chambre Syndicale du Déménagement (CSD) et



l'Unostra



#### **CONTACTS PRESSE**

FNTR  
Marie-Laure Merville  
01 44 29 04 23/[ml.merville@fntr.fr](mailto:ml.merville@fntr.fr)

COMFLUENCE  
Raïd Zaraket  
01 40 07 02 05/[raid.zaraket@comfluence.fr](mailto:raid.zaraket@comfluence.fr)

TLF  
Yves Fargues  
01 53 68 40 90/[yfargues@e-tif.com](mailto:yfargues@e-tif.com)

MSLFRANCE  
Florence Bastien  
01 44 82 46 16 [florence.bastien@consultants.publicis.fr](mailto:florence.bastien@consultants.publicis.fr)